

Un Avenir Pour Les Havrais avec Laurent LOGIOU

Un projet :

200 propositions



Liste soutenue par le **PARTI SOCIALISTE - LES VERTS - LE PRG**

Un avenir pour ...

La démocratie participative des Havrais

Bilan :

Les réunions de quartiers ne sont aujourd'hui que des rencontres publicitaires organisées par le maire sortant afin de donner un masque démocratique à ses actions. Ce ne sont que des présentations des projets en cours sans aucune concertation avec les citoyens havrais et sans jamais resituer les actions entreprises dans un projet de l'ensemble de la ville.

Globalement, Les Havrais ne sont pas consultés sur l'avenir de leur quartier, et encore moins sur les politiques à mettre en œuvre dans la ville.

De même, la consultation publique lors du démarrage de l'Agenda 21 a montré cette méconnaissance de la participation citoyenne. Le maire sortant a sous-traité cette démarche de concertation à une société, préférant dépenser l'argent public dans la communication et la présentation plutôt que dans l'élaboration des projets citoyens.

Enjeux :

- Permettre la participation citoyenne des Havrais sur les projets importants.
- Instaurer une véritable politique de codécision sur la vie des quartiers.
- Ressourcer la démocratie locale pour donner aux habitants la possibilité de passer du statut d'administré à celui de citoyen actif.

Ce que nous proposons :

- **Le conseil de développement de l'agglomération verra son rôle accru. Il pourra émettre des avis sur un certain nombre de thèmes entrant dans la compétence de la ville ou liés au développement économique, social et culturel de la région. Le droit de saisine et d'auto saisine sera garanti.**
- Mettre en place des conseils de quartier élus par les habitants qui seront des lieux d'information, mais aussi de concertation, de proposition, d'animation et d'évaluation des projets municipaux dans leurs quartiers. Ils se réuniront trois fois par an et définiront eux-mêmes les questions à l'ordre du jour. Une évaluation à mi-mandat de ces conseils jugera de leur efficacité et visera à étendre éventuellement leurs compétences en les dotant, par exemple, d'un budget.
- Possibilité d'interpeller le conseil municipal lors d'une réunion publique qui aura lieu une heure avant chaque conseil municipal. Le dépôt de questions à la mairie aura lieu une semaine avant le conseil municipal et sera lié à l'ordre du jour. Une seule question par habitant sera autorisée afin de faciliter plusieurs interventions.
- La retransmission des Conseils municipaux sera accessible en direct par internet, sans oublier le langage des signes.

- Le conseil municipal des jeunes exposera chaque année un cahier de propositions en séance publique en présence du Maire et de ses adjoints.
- Organiser le site Internet de la ville du Havre pour que les citoyens puissent trouver les **informations qu'ils recherchent.**
- Les installations permettant les crémations resteront gérées par le service public municipal, **les tarifs y seront identiques que l'on soit Havrais ou résident dans une des communes de la CODAH.**
- Permettre aux associations, dans le **cadre d'un contrat d'objectifs, de mener certains projets** en autonomie.
- Le Cours Chevalier de la Barre retrouvera sa place dans le prolongement symbolique du Cours de la République.
- **Développer et soutenir la création d'une radio libre associative à destination des jeunes.**

Un avenir pour ...

Les personnes âgées

Bilan :

Il **n'y a pas**, au Havre, à proprement parler, de politique en faveur des personnes âgées. On laisse le « marché » **s'organiser, avec pour corollaire un désengagement municipal et**, au mieux un « entretien » des clubs. Les comités de quartier, émanations du Comité des Fêtes, dont nombre **d'activités** tournées vers les anciens, sont peu ou mal soutenus. **Il n'y a pas d'adjoint en charge** des personnes âgées.

Enjeux :

La paupérisation de la ville touche de plus en plus les personnes âgées. Pour la première **fois l'an** dernier, les Restaurants du Cœur **ont servi des repas à de jeunes retraités...** De plus, leur pouvoir **d'achat baisse et ce n'est pas la maigre augmentation obtenue** récemment qui va améliorer la situation.

Le vieillissement de la population du Havre doit donc être pris en compte de manière volontariste, **en faisant des propositions innovantes. Afin d'en assurer une parfaite efficacité, les** mesures envisagées devront être prises en liaison avec le schéma départemental « Bien Vieillir en Seine-Maritime ».

Sécuriser la situation de nos anciens est un des enjeux majeurs de cette campagne.

Ce que nous proposons :

- **Restructurer l'offre d'hébergement** classée « habilité aide sociale » pour les personnes perdant leur autonomie, en liaison avec le Groupe Hospitalier du Havre (GHH) et les autres centres hospitaliers havrais. **L'ambition est de créer de petites unités de vie** dans chaque quartier pour remplacer les bâtiments hospiciaux.
- Le Havre a deux hôpitaux, le GHH et le Centre Hospitalier Jean-Ferdinand Desaint-Jean. Le GHH a divers problèmes (entre autres financiers) ; **de plus, certains lieux d'accueil gérés par** le GHH ne sont plus dignes, au XXIème siècle, pour accueillir des résidents (Calmette), avec des chambres à trois lits.
Aussi, il serait intéressant que le Centre Hospitalier Jean-Ferdinand Desaint-Jean donne ses quatorze dernières places sanitaires (service de soins de suite et de réadaptation) au GHH et reçoive de celui-ci **ses 450 places d'hébergement de résidents âgés** comme il a déjà reçu la Résidence Guillaume le Conquérant il y a quelques années.
Le Centre Hospitalier Jean-Ferdinand Desaint-Jean deviendrait alors un centre public autonome de gérontologie, à charge pour lui de transférer les places récupérées, au moins en partie, dans

de petites unités de vie dans chacun des quartiers du Havre. Cette proposition ne pourra se réaliser qu'en concertation avec les services publics concernés.

- Repenser l'offre de foyers logements gérés par le Centre Communal d'Action Social (CCAS) pour développer le concept de « résidences publiques avec services ». Accompagner la mise en place d'hébergements adaptés pour les retraités habitant les foyers de travailleurs migrants, comme pour les personnes vieillissantes en grande précarité sociale.
- Développer un réseau de nouveaux services pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies neurodégénératives et leur famille (accueil de soirée, accueil de nuit, gardes itinérantes de nuit, accompagnement à domicile, etc.)
- Expérimenter de nouveaux types d'habitat, sur la base d'une mixité intergénérationnelle, petits logements de groupe équipés d'ascenseur.
- Favoriser le lien intergénérationnel par l'implantation de maisons de retraites à proximité de crèches.
- Favoriser l'expérimentation de services internet de surveillance, d'éducation et de lien social permettant de rester à domicile, malgré la perte d'autonomie. Installer des kits domotiques dans les logements du parc public, tout en facilitant leur installation dans le parc privé.
- A côté des réponses en termes de transports à la demande, faciliter le transport accompagné de personnes en perte d'autonomie et rompre ainsi leur isolement comme le fait l'association « Bol d'Air ».
- Créer un café social favorisant l'accompagnement des hommes et des femmes vieillissants issus de l'immigration. Mettre en place un réseau de cybersalons de thé, s'appuyant sur les Etablissements d'Hébergement pour des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), les centres sociaux, les Maisons des Jeunes et de la Culture, les clubs de retraités. Faciliter la création et le développement des « cafés des âges » (www.cafe-des-ages.net), dans les différents quartiers du Havre. Créer une université d'échange des savoirs entre générations.
- Proposer aux retraités havrais une aide structurelle pour s'impliquer dans des actions d'utilité sociale auprès des plus jeunes, des associations, etc.
- Mettre en place un service municipal « d'animations retraites » afin de permettre la coordination des activités réalisées en faveur des personnes âgées.
- Mettre en place un service d'accompagnement administratif et de soutien psychologique pour les familles confrontées aux problèmes de dépendance de leurs proches.
- Pour mettre cette politique en place, il faudra créer un poste d'adjoint aux personnes âgées.

Un Avenir pour les jeunes Havrais

La jeunesse doit être au cœur d'une politique municipale ambitieuse. Bien entendu, cette politique ne portera ses fruits que si elle rassemble les familles, le monde éducatif et les partenaires associatifs et sociaux.

La gauche a toujours porté haut l'idée d'une société résolument tournée vers l'avenir, où la laïcité permet à tous de vivre ensemble ; où le savoir et la connaissance ont plus d'importance que l'apparence ; où l'équité prend le pas sur les comportements égoïstes et libéraux. Une société dans laquelle, de la petite enfance jusqu'aux premiers pas dans le monde du travail, les jeunes sont accompagnés par le service public dans leur apprentissage citoyen.

Ce que nous voulons, c'est un avenir pour les jeunes Havrais :

- Un accueil de la petite enfance dans des lieux adaptés.
- Des écoles dotées de moyens financiers et humains satisfaisants.
- Un accompagnement de la vie lycéenne et étudiante.
- **L'accessibilité des services aux jeunes sur l'ensemble de la ville.**

C'est pourquoi nous vous proposons des actions fondées sur des principes et valeurs de gauche :

- Le respect de soi et de chacun contre la loi du marché ou du plus fort.
- **La solidarité contre l'individualisme et les injustices sociales.**
- **L'équité contre les inégalités.**
- La liberté de conscience et d'expression contre toutes les intolérances, le respect des principes de laïcité.

Voilà pourquoi nous nous engageons à mettre en œuvre une politique municipale de proximité et d'ouverture au service de l'avenir des jeunes Havrais.

Un avenir pour ...

La petite enfance (de 0 à 3 ans)

Bilan :

Confier son enfant pendant le temps de travail, la recherche d'un emploi, le temps d'une formation, ou pendant un moment de détente, etc. doit pouvoir se faire dans les meilleures conditions. La politique du maire sortant ne le permet pas : les structures collectives (crèches, haltes garderies, etc.) et individuelles (assistantes maternelles) ne sont pas exploitées de manière **équitable**. Sur 30 lieux d'accueil collectifs (municipaux ou associatifs), seulement cinq, tous situés en ville basse, peuvent accueillir les enfants toute la journée du lundi au vendredi.

Enjeux :

En articulation avec l'ensemble des acteurs concernés, l'accueil de la petite enfance doit devenir un des thèmes ambitieux de la politique de la ville, en proposant une offre diversifiée plus adaptée aux réalités géographiques et sociales des familles havraises.

Ce que nous proposons :

- Faire de la garde des enfants avant la scolarisation un service public municipal adapté à leurs besoins et à ceux de leurs parents.
- Coordonner la pluralité des modes de garde en collaboration avec le Département de Seine Maritime.
- Transformer les crèches dites « à la carte » en structures ouvertes, du lundi au vendredi, sur **l'ensemble de la ville et envisager l'ouverture de certaines le samedi** (accessibilité, prise en compte de la situation sociale, création de crèches et de lieux **d'accueil également répartis dans les quartiers**).
- **Créer des lieux d'accueil parents** – enfants – assistantes maternelles (type Maison des Familles) dans les maisons de quartier.
- Favoriser le lien intergénérationnel par l'implantation de crèches ou de lieux d'accueil à proximité des maisons de retraites.
- Favoriser la scolarisation des enfants dès l'âge de 2 ans en école maternelle dans un environnement adapté.

- Créer des jardins, des environnements ludiques et des aires de jeux dans les quartiers.
- Aménager des espaces verts avec des jardins potagers pour sensibiliser le plus tôt possible les enfants à la biodiversité de la Nature.
- Avoir une approche écologiste globale dans la création ou la rénovation des crèches aussi bien **du point de vue des bâtiments (démarche HQE, qualité de l'air intérieur, de l'eau, matériaux de construction, gestion des déchets)** que du fonctionnement (alimentation biologique).

Un avenir pour ...

L'école maternelle et primaire (de 2 à 11 ans)

Bilan :

Force est de constater que l'école, la famille et l'enfance ne sont pas les priorités de la municipalité en place. Le budget consacré à ce poste est bien en dessous de celui consacré par la majorité des villes de taille comparable. La gestion de ce budget est par ailleurs plus que critiquable.

- Manque de moyens humains et manque d'accompagnement des agents territoriaux dans les écoles.
- Manque de transparence dans le choix des écoles à rénover.
- Opacité et inégalité dans l'attribution des spectacles.
- Crédits insuffisants versés dans le cadre des classes transplantées (classes patrimoines, classes vertes, classes de neige...).
- Non prise en compte de manière suffisante de la gratuité dans les barèmes de tarifs de la restauration.

De plus, toutes les écoles maternelles et primaires ne bénéficient pas d'un accueil périscolaire. Et dans celles où il existe, son organisation varie selon chaque établissement (parents d'élèves, associations, municipalité...). Il est nécessaire d'avoir une réflexion pédagogique globale de cet accueil pour que celui-ci ne se fasse pas au détriment des familles.

Enjeux :

- Ne pas être uniquement un bailleur de fonds mais plutôt un acteur engagé dans l'application des règles d'équité sociale et de respect de la laïcité.
- Réaliser un état des lieux du bâti, en confirmation avec le plan climat et la lutte contre les polluants intérieurs (qualité de l'air, peintures, matériaux de construction). Faire une de nos priorités l'accessibilité aux enfants en situation de handicap.
- Généraliser l'accueil périscolaire (avant et après les heures de classe) dans tous les établissements.

Ce que nous proposons :

- Créer une commission « Enseignement » qui garantira la transparence et aura à sa charge :
 - la mise en place d'une programmation des travaux et des rénovations dans les écoles.
 - la gestion des spectacles culturels permettant un spectacle gratuit par an dans chaque classe.
 - la gestion de l'organisation administrative et financière des classes transplantées.
 - la gestion du personnel des Agents Techniques et Scolaires en Ecoles Maternelles (ATSEM) dans son accompagnement et sa formation.
- Rendre les transports gratuits dans le cadre des projets pédagogiques.
- Réviser les barèmes de la restauration scolaire et instaurer la gratuité des repas en fonction des ressources des foyers.
- **Rendre accessible l'ensemble des écoles maternelles et primaires aux enfants** en situation de handicap.
- Organiser **l'accueil périscolaire et l'aide aux devoirs pour en faire un service municipal accessible** dans toutes les écoles maternelles et primaires (en **concertation avec les parents d'élèves et le personnel éducatif**).
- **Créer des postes d'intervenants extérieurs dans des domaines comme l'éducation musicale, les arts plastiques, la pratique sportive, l'informatique...**
- Instaurer un espace de jardin potager **biologique dans les cours d'école.**

Un avenir pour ...

Le temps extrascolaire (les loisirs des enfants et des adolescents)

Bilan :

Le maire sortant ne propose aux jeunes que des actions au coup par coup. Celles-ci ne **s'inscrivent pas dans un projet culturel et de loisirs à long terme.**

La politique municipale actuelle segmente géographiquement et sociologiquement les **activités proposées aux jeunes. Cela a pour effet d'empêcher un accès égalitaire aux loisirs** et à la culture des jeunes de quartiers excentrés. Mais surtout, elle ne leur permet pas de **s'inscrire dans une réelle mixité sociale.**

Enjeux :

- Une mise en place d'un « Plan Jeunesse » dont l'**objectif ambitieux serait l'amélioration du « Vivre Ensemble »** avec un accès aux activités extrascolaires (sports, ateliers, art, etc.) qui soit égalitaire tant sur le plan social et financier, que géographique.
- Il est primordial de mettre en place une politique globale fondée sur des principes **d'équité, en symbiose** avec les acteurs concernés (associations et jeunes). Une concertation préalable avec le monde associatif sera faite afin de faire un état des lieux des possibilités offertes à la jeunesse en matière de culture, de sports et de loisirs. Nous devons créer ensemble une dynamique dans les activités proposées aux jeunes Havrais, tout en levant les barrières sociales et financières.

Ce que nous proposons :

- Créer un « forum des associations » qui **présentera l'ensemble de** leurs activités proposées sur Le Havre et son agglomération.
- Etendre les dispositifs mis en place par le Département de Seine-Maritime (« **pass'culture** », « **pass'sport** ») pour **faciliter financièrement l'accès** aux loisirs de tous les jeunes Havrais.
- Repenser l'espace des Salles d'Animations Municipales (SAM) afin qu'elles s'intègrent dans les maisons de quartier et qu'elles soient avant tout des lieux de vie, d'accueil, de loisirs, d'éducation populaire, d'échange et de création culturelle et d'accès aux services publics.

- Décentraliser les **événements fédérateurs sur l'ensemble des** quartiers havrais. Par exemple, la Fête de la Musique **et les Z'estivals doivent être** répartis sur toute la ville avec des animations dans tous les quartiers.
- Revoir les tarifs des transports en commun à la baisse pour les enfants et les adolescents.
- Augmenter le cadencement des bus et étendre les plages horaires des transports en commun le soir, afin que les jeunes puissent profiter des activités nocturnes (spectacles, cinéma, sorties...) en toute sécurité et de manière encadrée.

Un avenir pour ...

L'enseignement supérieur et le monde étudiant

Bilan :

Le pouvoir d'achat des étudiants havrais est en berne. 30% d'entre eux sont boursiers, l'université havraise est l'une des premières en pourcentage d'étudiants touchant le plafond des bourses.

Aucune priorité n'est affichée par le maire sortant en matière de vie étudiante.

- Dans le domaine du logement étudiant, beaucoup sont contraints de faire appel à des bailleurs privés (ce qui est l'objectif de la municipalité) qui leur proposent des loyers n'étant pas en adéquation avec leur budget.
- Dans le domaine de la santé, 23 % des étudiants renoncent aujourd'hui à se faire soigner pour des raisons financières.
- Dans le domaine des déplacements : les tarifs des transports en commun sont trop élevés et d'autres moyens, tels que les modes doux, ne sont pas suffisamment pris en compte.
- Aucune prise en compte de la vie étudiante de la part de municipalité.

Pour toutes ces raisons, nombreux sont les jeunes qui quittent Le Havre, délaissant notre université. L'environnement extra-universitaire n'incite pas les jeunes de la région ou du reste de la France à venir au Havre.

Enjeux :

- Favoriser l'insertion de l'étudiant dans la ville en améliorant les conditions d'accueil, de logement, de loisirs... et en particulier, l'accueil des étudiants étrangers.
- Contribuer au soutien et à l'émergence des filières d'avenir (développement durable, logistique...), à l'image de la plate forme technologique sur les énergies renouvelables de Fécamp.
- Prendre en compte les difficultés financières et sociales des étudiants (logement, santé, transport, etc.), afin qu'elles ne viennent pas perturber le bon déroulement des études.

Ce que nous proposons :

- Faire du Havre une ville « High Tech » en lançant un plan « Le Havre Wifi » qui rende son accès gratuit sur **l'ensemble du territoire**.
- **Promouvoir une véritable politique d'intégration de l'université dans la ville afin de créer un campus universitaire digne d'une grande ville comme Le Havre.**
- Mieux communiquer autour de notre université.
- **Aider à l'orientation des futurs étudiants en soutenant des visites de l'Université, afin d'en faire connaître son fonctionnement, ses codes et les filières proposées.**
- **Créer un service de tutorat étudiant afin de faciliter l'entrée dans l'enseignement supérieur.**
- Permettre le regroupement des sites universitaires en ville basse pour favoriser l'accès aux services étudiants et la création d'un campus universitaire.
- **Proposer la mise en place d'un pôle de spécialisation lié à la recherche et aux métiers du développement durable.**
- Soutenir la création du campus logistique.
- Permettre le déplacement à moindre coût des étudiants.
- **Promouvoir la création d'un nouveau** parc de logements étudiant à loyer modéré et conforme **aux normes environnementales dans une zone proche de l'Université.**
- Mettre en place une instance sanitaire proposant une aide médicale gratuite, sous forme de consultation, en **collaboration avec le Groupe Hospitalier du Havre et l'Université.**

Un avenir pour ...

Les jeunes actifs

Bilan :

Le taux de chômage des jeunes Havrais est de 25%. La droite, en supprimant les emplois jeunes et en réduisant drastiquement les crédits alloués aux structures d'insertion par l'économie, a favorisé l'augmentation du taux de chômage des jeunes depuis 2002.

De nombreux jeunes peu ou pas qualifiés se découragent car ils ne savent pas où s'adresser pour s'insérer professionnellement, alors que des secteurs tel que le bâtiment, les transports et le tourisme manquent de main d'œuvre.

Enjeux :

- Tout faire pour **qu'aucun jeune ne reste au chômage sans avoir un accès à une formation ou un emploi.**
- **Faciliter l'orientation des jeunes et leur faire connaître le marché de l'emploi.**
- Réduire le chômage, particulièrement **des jeunes, sur l'agglomération havraise.**

Ce que nous proposons :

- Renforcer les partenariats avec la Région chargée de la formation professionnelle et du schéma régional des formations, le Département en charge du RMI, la ville, la cité des **métiers et la maison de l'emploi**, en vue de proposer des formations en phase avec les besoins des secteurs industriels, portuaires, tertiaires et artisanaux havrais.
- Renforcer les structures publiques existantes (missions locales, pôle emploi) : déployer ces structures **dans l'ensemble des quartiers** havrais et y répartir les moyens humains nécessaires, l'objectif étant de **doubler pendant le premier mandat le nombre d'accompagnants à l'emploi.**
- **Accentuer les partenariats entre les services publics de l'emploi et les associations de quartier** (comme Emergence, Nouvel Elan ou Trait d'union...) qui entretiennent avec les jeunes **des relations privilégiées et servent de relais pour l'accès à l'emploi et développer leurs moyens sur présentation de projets innovants.**
- Multiplier les « forums entreprises - chercheurs d'emploi » par secteurs géographiques.
- Aider les associations à développer les emplois tremplins.

Un avenir **pour ...**

• Le logement des Havrais

Bilan :

- La politique du logement favorise les opérations et les acquisitions privées. Le logement social **n'est pas** maintenu dans ses proportions initiales, alors que la demande est croissante.
- La ville du Havre a perdu 15 000 habitants en treize ans alors que la majorité des grandes villes a vu leur **population augmenter. Ce n'est pas le signe d'une ville qui se développe.**

Enjeux :

- Revenir à 200 000 habitants en 2020.
- Impulser une politique de réhabilitation durable des logements publics existants (performance énergétique, réduction de la **consommation d'eau, qualité du logement...**). Pour les particuliers propriétaires de leur **logement, faciliter l'accès à ce mode de réhabilitation durable.**
- **Nous pensons qu'aujourd'hui l'accent doit être mis d'avantage sur l'aide vers les habitants que vers l'habitat.** Des efforts énormes ont été faits ces dernières années pour démolir, réhabiliter et construire. Mais nous **voyons bien que ce qu'il faut, c'est développer un véritable accompagnement social.**
- Nous reconnaissons le pourcentage élevé de logement sociaux sur notre ville, mais il répond à des besoins réels puisque la vacance est pratiquement nulle et le taux de locataires assujettis à un surloyer pour ressources supérieurs aux plafonds très bas.
- **Mais il est également souhaitable d'arriver à avoir des logements avec un rapport qualité/prix qui corresponde aux possibilités des personnes à loger.**

Ce que nous proposons :

- **Lancement d'un vaste plan visant à réhabiliter les logements sociaux (halls d'entrée, sanitaires, huisseries...)** et à les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Imposer 25 % de logements publics dans tout programme de construction.
- Mettre en place de nouvelles **OPérations d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** pour moderniser et rénover le logement privé, garantir sa qualité et maintenir des loyers accessibles.
- Favoriser une politique foncière volontariste.
- **Etablir un diagnostic des terrasses d'habitation collectives et de celles des bâtiments municipaux afin d'étudier le coût et le rendement d'une mise en place de panneaux solaires.**
- Soutenir les bailleurs sociaux et les particuliers dans les constructions suivant la norme HOE (Haute qualité environnementale). Cette norme permet de diminuer la consommation énergétique des bâtiments.
- Assurer une meilleure écoute des locataires.

- **Soutien affirmé aux foyers de travailleurs immigrés, ainsi qu'aux centres d'accueil d'urgence, d'hébergement et de réinsertion sociale.**
- Mobilisation pour proposer des logements accessibles aux jeunes familles et aux revenus modestes **aujourd'hui** obligés de partir loin du Havre **pour s'installer.**

Un Avenir pour la Santé, les Transports et l'Environnement des Havrais

La préservation de notre environnement, le développement économique et **l'amélioration de la vie sociale sont des enjeux fondamentaux pour les prochaines décennies**. Ces trois piliers qui fondent la notion de développement durable forment un projet cohérent dans une dynamique globale de la politique de la ville.

Nous ne nous contenterons **pas de faire des effets d'annonce**. L'agenda 21 mis en place par la Ville du Havre reste très vague et ressemble plus à un outil de communication **qu'à un véritable projet**. **Il faut établir un état de la vie et de la ville avec la plus grande concertation possible**. Ensuite, il faut donner des objectifs à court et à long terme dans de **nombreux domaines**. **Qu'envisage-t-on comme améliorations pour la santé des Havrais ? Quelle quantité de réduction de consommations d'énergie ou d'eau ? Quelles perspectives pour la qualité de l'air ?** Comment réduire le nombre de poids lourds ? Comment diminuer les risques technologiques ? Ce ne sont là que quelques pistes dont il faut discuter avec vous.

Les réponses à l'amélioration de la qualité de la vie ne peuvent pas se traduire uniquement par une demande de participation des Havrais. De plus, un projet pharaonique ne peut pas remplacer une volonté politique : le Centre de la Mer et du Développement Durable (« tour Nouvel ») nécessite un investissement financier considérable pour un service rendu à la population relativement faible ; voilà pourquoi nous mettrons fin à ce projet et nous affecterons les moyens prévus à destination des Havraises et des Havrais pour une amélioration de leur cadre de vie.

Ce que nous voulons, c'est un avenir environnemental de qualité pour les Havrais :

- Une action **volontariste pour l'amélioration de la santé de chacun**, un hôpital public performant, des spécialistes en nombre suffisant.
- Une protection réelle contre les inondations, contre les pollutions **de l'air, le bruit et en garantissant la qualité de l'eau** potable.
- Une proposition élargie de moyens de transport non polluants.
- Un service de transports en commun de qualité confortable, fréquent et desservant tous les quartiers du Havre.

Nous nous battons pour que chacun ait le droit de vivre dignement avec une bonne qualité de vie. Nous soutiendrons les projets de développement durable associatifs et **personnels qu'ils soient nouveaux ou déjà en cours**. Nous nous engageons à promouvoir cette volonté politique dans la gestion communale.

Bilan :

La ville n'a jamais été aménagée pour favoriser les différents types de déplacement. La voiture a **toujours été favorisée et l'unique moyen mis en œuvre pour diminuer son impact dans la ville a été** la multiplication du stationnement payant. Pourtant, de nombreux Havrais et Havraises voudraient **faire le choix, quand cela est possible, d'utiliser des moyens de déplacement non polluants** : vélo, roller,... **ou** transports en commun. De plus, la pollution automobile est une source de nuisance pour les habitants de la ville.

Aucune alternative **n'est proposée aux personnes venant de l'extérieur de la ville** : **il n'existe pas** de parking de délestage à proximité des entrées du Havre.

Enjeux :

- Favoriser le déplacement alternatif au « tout voiture » en cohérence avec le plan de circulation et de stationnement.
- Établir un plan de déplacement concerté : vélos, transports en commun, personnes à mobilité réduite...
- Favoriser les pistes cyclables et les zones 30 km/h au cœur des quartiers.

Ce que nous proposons :

- Doubler la longueur des pistes cyclables en périphérie comme en centre-ville.
- Protéger les pistes actuelles lorsque la coexistence **auto/vélo n'est pas** sécurisée.
- Favoriser le plan de déplacement domicile-travail en concertation avec les entreprises et les commerces.
- Repenser les stationnements autour de la gare SNCF.
- Reconsidérer le parking payant de **l'hôpital Monod et tout faire pour le rendre gratuit.**
- Arrêter le développement des horodateurs, reconsidérer certaines « zones abusives » en fonction des remarques des Havrais et proposer des solutions pour un stationnement résident gratuit couplé avec les cartes de transports en commun.
- Repenser les entrées du Havre comme celle de Rouelles.
- Créer plusieurs liaisons ville haute / ville basse accessibles aux vélos et aux rollers.
- Proposer une location de vélos à coût réduit, type « Vélib » à Paris, couplée avec la carte de transports en commun.
- Poursuivre le remplacement des véhicules actuels utilisés par la Ville par des nouveaux non polluants.

Un avenir pour ...

Les transports en commun (en lien avec la CODAH)

Bilan :

Le prix des transports en commun est trop élevé, leur fréquence et leur desserte insuffisantes au regard des besoins. De plus, ils sont inexistantes ou trop rares le soir et le week-end.

La réalisation du tramway au Havre a pris un retard considérable. Il y a donc **urgence**. Plus qu'un simple mode de transport, il doit être aussi le moyen de ressouder les différents quartiers de la ville.

Favoriser les déplacements des Havraises et des Havrais, **c'est aussi créer du lien social tout en favorisant une nouvelle distribution de l'offre de logement et d'équipements associatifs, culturels ou sportifs.**

Voilà pourquoi la plus grande concertation avec les associations concernées et les habitants doit avoir lieu.

Enjeux :

- Favoriser le déplacement alternatif « au tout voiture » en cohérence avec le plan de circulation et de stationnement.
- **Développer l'aménagement de la ligne** Liaison Express Régionale (LER) vers le centre hospitalier et le futur grand stade (stations et accessibilité, liaison train / tram).
- Envisager la desserte par une voie de chemin de fer en direction des entreprises de la Zone Industrielle et Portuaire.

Ce que nous proposons :

- Etudier le prix du transport en fonction des ressources des usagers.
- Mener avec la CODAH **une réflexion sur l'accessibilité de l'hôpital public à l'échelle de l'estuaire (bus, train, futur tramway, parking).**
- Créer de nouvelles stations entre la Gare SNCF et l'hôpital pour le LER, notamment au niveau du futur grand stade.
- Favoriser une réelle accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, notamment **lorsqu'elles doivent se déplacer sur la voie publique.**
- Améliorer les fréquences et les dessertes des établissements recevant du public (Hôpital Général, mairie, Université,...) **ainsi que les lieux culturels et les zones économiques.**
- Renforcer la sécurité dans les moyens de transport en lien avec les associations de quartier et les agents concernés, augmenter les plages horaires et le cadencement en soirée et le week-end.
- Intégrer la première ligne du futur tramway dans la ville tout en préparant **l'implantation d'autres lignes (quartiers Sud,...)**

Bilan :

La situation sanitaire au Havre, ville industrielle et portuaire, n'a jamais été aussi alarmante :

Le Havre - Pointe de Caux - Estuaire présente une surmortalité de 9% par rapport à la France métropolitaine ; cette surmortalité significative est encore plus marquée pour les hommes entre 45 et 65 ans puisqu'elle est de 30 % !

Malade depuis longtemps, notre hôpital public est aujourd'hui à l'agonie ; le maire sortant, président du conseil d'administration du GHH, a laissé délibérément la situation se dégrader depuis 2 mandats : fermeture de lits en continu, suppression de postes, attente aux urgences de plus en plus longue, retard dans le traitement de la santé mentale et des maladies dues au vieillissement, accès de plus en plus difficile pour les usagers (parking payant, transports collectifs insuffisants et inadaptés).

Peu à peu, avec le manque criant de professionnels de santé (médecins, spécialistes, dentistes...) s'installe au Havre une médecine à deux vitesses et à deux porte-monnaies.

Les missions d'intérêt général ont été sous-estimées et négligées par l'équipe municipale sortante au profit des cliniques privées.

Enjeux :

- Redonner la priorité à la santé des Havrais, au travail comme au quotidien, en augmentant le nombre de médecins, de spécialistes et de personnels soignants.
- Mettre en place une réelle politique de prévention **et d'éducation à la santé**.
- **Mettre tout en œuvre pour que l'hôpital ait les moyens matériels, humains et financiers de remplir sa mission publique au service de tous.**
- Décupler nos efforts en faveur des personnes en difficulté : personnes âgées dépendantes, personnes en situation de handicap, personnes en détresse.
- **Favoriser l'éducation à la santé**, informé sur la toxicité de certains produits, appliquer le principe de précaution en cas de doute.

Ce que nous proposons :

- Un adjoint à la santé réunira dans les 3 premiers mois les professionnels de santé, les **associations et les institutions pour définir un plan de prévention et d'action.**
- Doubler le budget des associations intervenant dans la prévention de la santé : lutte contre alcoolisme, le tabagisme, **l'obésité**, le sida, les conduites addictives ...

- Faciliter la création de maisons de santé pluridisciplinaires dans les quartiers (médecins, infirmières, kiné...) en liaison avec le Département et la **Région afin d'adapter l'accueil** sanitaire aux besoins de la population et aux personnes en situation de détresse.
- Mettre en place avec la CODAH, le Département et la Région, en plus du système de bourse, une aide au logement pour les étudiants en médecine faisant leur stage. Ces aides seront contractualisées **en échange d'une implantation au Havre ou dans l'agglomération.**
- **Renégocier avec l'Etat l'enveloppe** consacrée aux missions de santé publique
- Sécuriser les enceintes sportives et lieux publics par la présence de défibrillateurs cardiaques.
- Démarche citoyenne : inciter les Havrais aux dons du sang, de plaquettes, de plasma, **d'organes** et de moelle osseuse.

Un avenir pour ...

Une meilleure qualité environnementale

Bilan :

L'habitat est un grand consommateur énergétique par ce que les maisons sont souvent mal isolées. En plus de la **perte d'énergie, les Havrais, comme l'ensemble des citoyens, souffre de l'augmentation des factures énergétiques. Il existe peu de lieux pour s'informer des soutiens** offerts par la Région ou le Département pour **s'équiper de manière à diminuer la consommation d'énergie. De plus, la ville ne soutient aucunement les propriétaires souhaitant s'équiper.**

Le ramassage des déchets verts est encore trop peu mis en **œuvre**. De même, dans de nombreux **immeubles, il n'existe aucun système de tri sélectif.**

Il existe une **inégalité entre les quartiers sur l'entretien de la voirie**. Chaque Havrais a droit à un environnement propre.

Concernant les inondations dont subissent régulièrement de nombreux Havrais, les travaux de **construction de bassins d'orages** ont pris énormément de retard et les canalisations actuelles ne suffisent pas en cas de pluies importantes.

Le ciel des Havrais est encombré de nombreux câbles électriques. **L'environnement, comme la qualité des réseaux, en souffrent.**

Les panneaux d'affichage commercial sont en constante augmentation et dégradent le paysage urbain.

Enjeux :

- Aider les Havrais à faire face aux enjeux énergétiques de l'habitat.
- **Améliorer l'entretien de la voirie** et du cadre de vie dans tous les quartiers.
- Lutter de manière efficace et continue contre les inondations.
- Participer à la **réhabilitation de l'estuaire et** de la baie de Seine.
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Ce que nous proposons :

- **Créer une maison de l'environnement et du développement durable** avec pour mission d'**informer et de soutenir les projets (financement et conseil)** liés à la mise en place de systèmes **de chauffage alternatif (bois, gaz, solaire, géothermie, ...)**
- Etablir un diagnostic des terrasses **d'habitation collectives et de celles des bâtiments municipaux afin d'étudier le coût et le rendement d'une mise en place de panneaux solaires.**

- Soutenir les bailleurs sociaux et les particuliers dans les constructions suivant la norme HOE (Haute Qualité Environnementale) qui permet de diminuer la consommation énergétique des bâtiments.
- Mettre les bâtiments municipaux aux normes environnementales.
- Prêter **autant d'attention à tous les quartiers concernant la qualité de vie**, que ce soit pour **l'entretien de la voirie ou pour la généralisation du tri des déchets**.
- **Elaborer un plan d'enfouissement des réseaux électriques** et téléphoniques.
- Revoir le règlement de publicité de la Ville du Havre pour parvenir à une réduction significative **sur l'ensemble des quartiers**.
- Terminer rapidement la mise en place des systèmes de protection contre les inondations.
- Rejeter le projet de deux nouvelles centrales au charbon.

Bilan :

La pollution de l'air est responsable de nombreuses pathologies, respiratoires et cardiovasculaires notamment. Qui ne connaît pas des proches ayant des problèmes d'asthme, bronchites, bronchiolites ou autres maladies chroniques ? La forte proportion de sites industriels à proximité de la ville apporte des quantités importantes de polluants dans l'air. Le dioxyde de soufre (SO₂) y est notamment présent en quantité importante.

De plus, la pollution liée à la circulation automobile n'est pas sans risque pour les habitants de la ville. Depuis 12 ans, aucune réelle politique d'amélioration de la qualité de l'air n'a été menée. L'Agenda 21 de la ville, tel qu'il est actuellement, ne donne aucune perspective dans ce domaine.

Enfin, il est inacceptable de cautionner des projets comme de nouvelles centrales à charbon qui viseraient à augmenter cette pollution.

Enjeux :

- Donner une information rapide, en temps réel, sincère et complète sur les risques et la pollution de l'air tout en œuvrant pour les faire diminuer.
- Inciter les industries concernées à trouver des synergies pour réduire les pollutions.

Ce que nous proposons :

- Relayer l'information sur la pollution de façon plus visible qu'aujourd'hui.
- Mettre en place, en collaboration avec les entreprises concernées, des objectifs de réduction de la pollution (SO₂, NOx, particules...).
- Aider et faciliter le travail des structures mixtes comprenant la Ville du Havre, la CODAH, le Port Autonome du Havre (PAH), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre (CCIH), Air Normand, les services météo et les entreprises avec pour mission la réduction de la pollution de l'air (suivi des polluants, information du public, création de partenariats...).
- Veiller à l'application du Plan de Protection de l'Air (PPA).
- Donner une ambition réelle à l'Agenda 21 en définissant un tableau de bord avec des objectifs et des indicateurs fiables.
- Prendre en compte les pollutions non industrielles dans le plan de lutte de la qualité de l'air (voiture, chauffage individuel, certains produits toxiques...)
- Créer une Fondation d'Intérêt Public pour la recherche afin de prévenir les effets de la pollution grandissante sur la population.

Bilan :

De nombreuses collectivités ont relevé le défi du dérèglement climatique en adoptant un Plan Climat Territorial. Ce plan, sur la base d'un diagnostic, regroupe des mesures dans tous les secteurs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi que des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique selon des objectifs quantifiés.

Ce n'est pas le cas du Havre qui est pourtant sur la même planète! Les quelques actions envisagées dans l'agenda 21 relèvent plus de la cosmétique politique.

La majorité municipale sortante n'a pas pris la mesure de ces enjeux. Les a-t-elle vraiment compris ? **On est en droit de se poser la question, puisqu'elle soutient, entre autres, l'implantation de deux autres centrales à charbon.**

Le Grenelle de l'environnement, dans ses conclusions, propose de systématiser d'urgence les Plans Climats Territoriaux.

Enjeux :

Le changement climatique affectera les territoires de façon profonde avec des conséquences écologiques mais aussi économiques et sociales.

On distinguera ce qui est directement sous la responsabilité de la collectivité, ce qu'elle peut influencer plus ou moins directement et ce sur quoi elle n'a pas de prise directe et pour quoi elle jouera le rôle de « catalyseur ». L'implication de tous les acteurs du territoire est donc nécessaire à la mise en place d'un Plan Climat Territorial.

Le Plan Climat Territorial : deux objectifs simultanés :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Réduire la vulnérabilité et adapter **le territoire à l'évolution inévitable du climat.**

En intégrant dans les décisions les changements à venir et notamment les événements climatiques **extrêmes (inondations, canicules, mouvements de terrain induits), il est possible d'éviter plus tard des dommages et des coûts inutiles.** Les domaines qui demandent une vision à long terme, constituent une des priorités pour **l'aménagement et l'urbanisme.**

Ce que nous proposons :

- Réaliser un diagnostic rigoureux, partagé et rendu public, à l'aide d'un bilan carbone. Des objectifs seront fixés sur le niveau de la performance énergétique du bâti, sur la réduction des émissions des GES, avec des objectifs chiffrés pour 2010, 2015 et 2020.
- Tous concernés : tous nos concitoyens doivent **s'emparer de cette question par l'éducation, l'information, la sensibilisation, les incitations que nous mettrons en place.** Des ateliers Climat/Energie en relation avec les associations de citoyens seront initiés. L'espace Info/Energie sera renforcé dans ces moyens (interventions dans les quartiers) sur la problématique « Climat/Habitat ».

- Tous les élus, les responsables et les agents de la ville seront impliqués, quelles que soient leurs responsabilités. Il est vain de chercher à associer la population si la collectivité n'est pas elle-même exemplaire.
- Coordonner le « Plan Climat » Territorial dans le cadre de l'Agenda 21 du Havre. Ce qui exige de refonder l'Agenda 21 sur des bases sérieuses.
- Le Plan Climat du Havre se fera en cohérence avec le Plan Climat d'agglomération et les Plans Climat départementaux et régionaux.

Un avenir **pour ...**

Le dynamisme économique

Bilan :

- Le Taux de chômage, toujours supérieur de 2 points à la moyenne nationale, avec des pointes à 40 % dans certains quartiers et touchant notamment les jeunes, est anormal.
- **Dans le cadre de l'agglomération, il n'y a eu aucune prospective foncière pendant près de dix ans. On a laissé les espaces du Parc de l'Estuaire se consommer sans prévoir l'avenir**, ce qui va entraîner une pénurie importante avant la livraison de futurs espaces intercommunaux en 2009-2010.
- **Des espaces clés sur l'interface ville port ont été abandonnés à des petits investisseurs/promoteurs privés**, sans aucune vision urbaine ni architecturale cohérente et valorisante. Cela a pour **conséquence d'accentuer la pression foncière et l'envolée des prix pour l'immobilier d'entreprise (ACH Harfleur et Neiges, marché de gros, terrain Ferrer près de Peugeot, etc.)**, mettant à mal les possibilités de développement des PME.
- Dix ans de dispositif ZFU ont été **gaspillés par une inertie totale liée à un manque d'engagement politique (une petite zone d'activité d'1 ha qui n'est pas à l'échelle de l'enjeu d'un tel dispositif)**.
- Il y a un manque de discernement et de recul sur les raisons du déclin démographique de la ville. En effet, ce **n'est pas seulement le logement qui attire les habitants sur un territoire, mais aussi le travail et la qualité de vie ! Cela rejoint le fait que l'équipe sortante s'occupe plus des murs que des habitants qui sont à l'intérieur. De même, on se préoccupe peu des centaines de petits chefs d'entreprises qui essaient de se développer sur le territoire, mais on soigne les grands groupes et quelques réalisations clinquantes !**
- Absence de stratégie sur des friches structurantes de quartiers (ex Trouvay & Cauvin, ex Alsthom, ex Le Troadec sur la ZFU) et gestion au coup par coup et à la petite semaine (vente de la partie bureaux de Trouvay & Cauvin à un fonds de pension et absence de projet **cohérent pour le reste du site, alors qu'il représente une formidable opportunité en terme d'homogénéité économique à l'interface ville port**).
- Absence de décisions sur le développement de l'intercommunalité.

Enjeux :

- Réconcilier l'économique et le social.
- Développer l'intercommunalité car notre territoire est trop restreint.
- Soutenir les entreprises existantes : PME et PMI et les candidats à la création.
- Diversifier l'offre, et faciliter l'installation de nouvelles activités.
- Améliorer les traitements de maîtrise foncière, pour soutenir les projets de création et de développement.

Ce que nous proposons :

- Faire du Havre une ville « High Tech » en lançant un plan « Le Havre Wifi » **qui rende l'accès gratuit sur l'ensemble du territoire.**
- **Engager la négociation avec les élus de l'estuaire pour mettre en place une communauté urbaine** allant de Honfleur à Fécamp et du Havre à Caudebec en Caux.
- **Réfléchir avec le Département, la Région, la CODAH, la CCIH, le PAH, l'université et les institutions économiques (Le Havre développement, la maison de l'emploi, la mission locale....) à une meilleure coordination et une redéfinition des missions de chacun.**
- **Créer un guichet unique d'accueil pour les créateurs d'activités (entreprises, associations...).** Permettre une écoute et une aide méthodologique aux candidats entrepreneurs, ainsi que des conseils et une orientation vers les structures institutionnelles et associatives existantes.
- Soutenir activement la mise en place du futur « campus logistique ».
- **Récupérer sur les quartiers sud des emprises foncières majeures à l'échelle urbaine et créer des espaces économiques urbains pour accueillir des activités de services industriels.** Développer un réseau de sous traitants performants qui conforteront **l'implantation des grands groupes sur le territoire.** Cela permettra surtout de ne pas transformer les quartiers sud en cité dortoir, **mais au contraire d'avoir une véritable mixité habitat/activité qui permettra de donner une bouffée d'oxygène au marché d'immobilier d'entreprises en baissant les prix.**
- Développer une politique de prospective foncière plus **ambitieuse et cohérente à l'échelle de la future agglomération, particulièrement pour créer les espaces logistiques nécessaires à l'accompagnement des infrastructures de Port 2000 tout en respectant les espaces naturels qui restent dans l'estuaire (Natura 2000).**
- Dégager des emprises foncières autour de la gare SNCF en entrée de ville (après redressement de la rue Charles Lafitte) afin de créer un véritable quartier **d'activités tertiaires** respectant les nouvelles normes environnementales.
- Saisir pleinement le dispositif ZFU pour développer les quartiers en difficulté, en **développant des espaces adaptés à l'accueil d'entreprises créatrices d'emplois.**
- Encourager les **emplois liés, à l'enfance (crèches), à l'accompagnement (des anciens)** et aux services à la personne.
- **Aider les emplois durables, liés à l'aménagement futur du territoire, dans les domaines du service, du tourisme, de l'environnement...**
- **Faciliter l'installation de futurs fournisseurs des industries traditionnelles de l'estuaire,** dans la perspective de productions non polluantes. Les axes peuvent être multiples : recherche, formation, nouveaux matériaux ou composants.
- **Contribution à la mise en œuvre du développement du ferroviaire (Zone Industrielle, lien ville/port, Le Havre - Caen, Le Havre - Paris...).**

Un avenir pour ...

Le commerce et l'artisanat au Havre

Bilan :

L'accouchement dans la douleur des Docks Vauban est révélateur d'un manque de vision de la part de la municipalité sur le plan du développement du commerce et de l'artisanat au Havre. En effet une fois de plus ce projet a été abordé avant tout sur son aspect contenant, plutôt que sur le contenu au risque de mettre tout le projet en péril dans le temps (programmation commerciale classique sans recherche de concept original et sans tenir compte d'expériences similaires en France et en Europe).

Au-delà de ce dossier il existe une absence de stratégie pour éviter la disparition des commerces de proximité. **Ce n'est pas le gaspillage financier** autour de la rénovation des rues piétonnes ou la gestion des restaurants de la plage qui peut rassurer les Havrais et en premier lieu les commerçants et les artisans sur leur avenir.

Enjeux :

- **Une ville ne peut pas reposer sur l'implantation** de quelques grandes surfaces ou centres commerciaux. Ce qui fait la vie de tous les jours dans les quartiers, c'est la possibilité d'avoir des lieux de vie auprès ou autour de commerces de proximité, de services au public. Il faut lutter contre la désertification sociale et économique de nos quartiers.
- **Le commerce et l'artisanat sont des vecteurs de créations d'emplois**, tout comme les PME-PMI, c'est vers leur développement qu'une ville doit tendre.

Ce que nous proposons :

- Développer une vraie politique commerciale de qualité avec **l'intervention d'une Société d'Economie Mixte, comme à Paris, qui empêchera l'implantation de commerces « morts »**, favorisera le retour de commerces de bouche, de proximité, de biens d'équipements de la maison et de la personne, dans tous les quartiers et gèrera les fonds FISAC.
- Soutenir davantage les associations commerciales qui participeront activement aux fêtes de quartier et aux fêtes de fin d'année. **Les associer en amont pour tout nouveau projet d'urbanisme. Réfléchir avec elles aux conditions de livraison** dans la ville (horaires, parking...).
- Redéfinir le cahier des charges des concessions de la plage ainsi que leur durée pour **permettre aux commerces sélectionnés d'amortir plus facilement leurs investissements** et favoriser ainsi une offre plus variée et un accès possible à une population plus modeste.
- Réfléchir avec la chambre des métiers aux conditions d'implantations de nouvelles zones d'artisanat attractives.

Un avenir pour ...

La pêche au Havre

Bilan :

Les pêcheurs havrais ont su s'organiser depuis de nombreuses années autour du port de pêche, du marché au poisson et de leur coopérative. Cependant ils souffrent aujourd'hui d'une situation internationale (prix du gasoil...), européenne et nationale qui va jusqu'à parfois remettre en cause la pérennité de leur outil de travail. Même si la municipalité ne peut agir directement sur les causes des difficultés de la pêche, elle peut les accompagner différemment.

Enjeux :

- Permettre le maintien d'une activité de la pêche au Havre.
- Développer l'activité commerciale et l'attrait touristique du port de pêche.

Ce que nous proposons :

- Réfléchir avec les acteurs de la pêche à une rénovation du marché au poisson.
- Améliorer la signalétique et la communication autour du port de pêche et du marché au poisson.
- Travailler avec le port autonome à une amélioration des pontons et à un aménagement de locaux pour entreposer le matériel des pêcheurs.
- Organiser un travail pédagogique en liaison avec les écoles et les pêcheurs pour développer **l'éducation aux métiers et aux produits de la mer**.
- Participer au côté du Comité Régional de Pêches, du Département et de la Région, à la promotion des produits de la mer régionaux (coquille Saint **Jacques...**).

Bilan :

- Les lieux d'accueil sont restreints et tournés vers le Haut de gamme, il n'y a pas d'accueil pour les jeunes et les groupes.
- Le camping municipal a été fermé.
- Pourtant, la ville a des atouts : **La proximité de l'Angleterre et des sites touristiques, le classement UNESCO du centre Perret...**
- **Il n'y a pas de gestion globale des différents aspects du tourisme et les outils sont mal utilisés (changement de statut de l'office de tourisme sans se donner les moyens d'une politique de tourisme performante).**

Enjeux :

- Les enjeux économiques du tourisme sont évidents. **Il faut davantage miser sur l'image de la ville et les attraits qu'elle présente.**
- Développer un tourisme pluriel attirant un public plus large, familial, régional et international et intéressant notamment les jeunes, les tour-opérateurs et les professionnels.
- **Utiliser les atouts et le potentiel existant (axes de passage de et vers l'Angleterre, tourisme industriel, tourisme nautique, centre régional pour des excursions et circuits vers les différents sites réputés).**
- Travailler en cohérence avec les projets départementaux et régionaux.

Ce que nous proposons :

- **Compléter les moyens d'accueil familiaux et collectifs.** Par exemple : **revoir l'offre globale d'accueil municipal** : camping, camping-cars, bungalows, **auberge de jeunesse...**
- Développer tous les axes possibles : accueil de « classes nautiques » à développer avec **l'Education Nationale et le Centre Régional Jeunesse et Sport (CRJS).**
- Promouvoir **Le Havre à l'étranger (Angleterre, Belgique, Allemagne, ...)** en référence à **l'expérience de « La maison du Havre à Portsmouth ».**
- Créer un lieu attirant **l'ensemble des touristes.** Proposer l'idée d'un « **mémorial de l'homme libre** », concept utilisant la richesse historique et portuaire du Havre dans toutes ses composantes : construction de la ville, traite des esclaves, luttes ouvrières, migrants. Ce concept permettrait des extensions culturelles et artistiques (expositions, festival de musique, **cinéma, théâtre, livre...**)

Un avenir pour ...

L'économie sociale et solidaire

Bilan :

Le développement de l'économie sociale et solidaire n'est pas un axe de développement prioritaire de la mairie sortante. C'est pourtant un moyen novateur d'initiatives économiques.

Enjeux :

La ville est un véritable acteur économique à part entière. Par ses marchés publics, elle peut imposer des critères en matière d'environnement et de social. Elle peut également être pionnière pour entraîner derrière elle d'autres entreprises, par exemple dans ses politiques d'achats, par la rénovation thermique de son patrimoine, par la valorisation des déchets de la collectivité...

Ce que nous proposons :

- **Mettre en œuvre une politique d'accès à la commande publique pour les structures de l'économie sociale et solidaire.** Les marchés publics peuvent être un levier de développement majeur pour le secteur. Il s'agit donc de systématiser les clauses relatives au développement durable, à l'insertion professionnelle et à la lutte contre le chômage.
- Assurer la **promotion de l'économie sociale et solidaire dans les outils généralistes du développement économique : accueil et accompagnement des créateurs d'entreprises, soutien financier, pépinières et hôtels d'entreprises en liaison avec la Région.**
- Développer la formation aux enjeux et à la gestion de l'économie sociale et solidaire et **sensibiliser le grand public au travers d'évènements médiatiques et d'appels à projets.**
- Encourager la création de lieux gérés par des structures d'**économie sociale et solidaire.**

Bilan :

Les personnes en situation de handicap représentent une population fragile qui nécessite toute l'attention des pouvoirs publics :

- **Il existe au Havre entre 2,2% et 3,1% d'adultes handicapés** qui ne peuvent travailler et qui perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé.
- **La majorité des Demandeurs d'Emploi Travailleurs Handicapés** du Département se situe dans notre ville (24%).
- Cette population en situation de handicap est vieillissante, ce qui induit une dépendance accrue, d'où la nécessité d'une prise en charge spécifique.

Enjeux :

Il est essentiel de reconnaître les personnes en situation de handicap comme des citoyens à part entière. **Cela passe notamment par l'insertion en milieu ordinaire. Or, subsistent encore aujourd'hui dans notre ville des obstacles à l'autonomie de ces personnes. Pour être en adéquation avec leurs attentes, nous devons être à l'écoute et demander aux associations qui les représentent d'exprimer leurs besoins. Nous devons aussi inviter les partenaires syndicaux à s'exprimer sur l'emploi de ces travailleurs handicapés. Nous demanderons aux parents et aux enseignants quels sont les moyens nécessaires pour intégrer les enfants en situation de handicap. Bousculons les préjugés ou les stéréotypes pour montrer que les personnes handicapées ont toute leur place dans la vie de la cité.**

Ce que nous proposons :

Information, communication et accès aux droits

- Assurer la diffusion des informations utiles à toutes les démarches nécessaires à la vie des personnes en situation de handicap par voie de guides, articles, affichages, réunions, accès aux droits.
- Collaborer avec la Maison Départementale du Handicap au Havre et les associations, ainsi **qu'avec les instances publiques et les** organismes en charge de ces problèmes pour simplifier les démarches administratives et **centraliser l'information par le biais du CCAS.**

- Favoriser la connaissance mutuelle entre personnes handicapées et personnes valides.

Transport, mobilité et accessibilité des lieux publics

- **Promouvoir l'accessibilité des transports en commun et en garantir la maintenance technique.**
- Remettre les moyens nécessaires, en partenariat avec le Département, dans un transport spécialisé, complémentaire du réseau de transport en commun, seule possibilité de se déplacer pour certaines catégories de personnes en situation de handicap.
- Prévoir suffisamment de stationnements adaptés dans le public et dans le privé, tant sur la voie publique que sur les parkings, et en garantir **l'usage et le respect par une signalisation renforcée allant jusqu'à un enlèvement.**
- **Aménager la ville afin d'assurer la libre circulation des citoyens, en toute sécurité (voiries, cheminements, éclairages, feux sonores, ...) en tenant compte de la largeur des trottoirs.**
- **Faire respecter la réglementation en matière d'accessibilité dans tous les établissements, neufs ou réhabilités, recevant du public.**

Logement

- Soutenir auprès des pouvoirs publics le développement des moyens humains et financiers pour **l'adaptation** des logements aux personnes en situation de handicap.
- Mettre en place une réelle concertation entre les différents organismes concernés (Municipalité, Préfecture, organismes logeurs, organismes financeurs...) **pour améliorer leurs conditions d'habitat.**
- Favoriser les créations de structures d'hébergement adapté.

Travail, éducation et formation

- **Poursuivre l'aménagement des établissements scolaires pour les rendre accessibles à tous**, ainsi que les centres aérés et autres lieux de sorties pédagogiques.
- **Développer avec les représentants de l'Education Nationale une politique d'intégration scolaire.**
- Informer la population des possibilités d'accueil scolaire dès l'école maternelle.
- Intégrer les demandes légitimes des associations de parents d'élèves pour améliorer les conditions d'accès au savoir des enfants en situation de handicap.
- Promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap, notamment en développant les capacités d'accueil en milieu ordinaire et en s'appuyant sur le réseau existant (Plan Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés, CAP emploi...).
- Veiller à ce que chacune des antennes de l'ANPE et des missions locales prévoient la présence d'une personne formée à l'accueil des travailleurs handicapés.
- Promouvoir des actions de formation, adaptées au déficit des adultes en situation de handicap.

Culture, sport, loisirs, vie quotidienne et vie sociale

- **Veiller aux conditions d'accueil dans les lieux publics (musées, théâtres, cinémas, salles de sports, piscines, etc.).**
- Impulser des activités intercommunales et participer à leur développement.

- Faciliter la participation réelle des personnes en situation de handicap aux activités culturelles, artistiques, sportives, de loisirs, en utilisant si nécessaire les compétences des associations spécialisées.
- Favoriser la pratique d'activités culturelles spécifiques ou en intégration, afin d'aboutir à des représentations ou des expositions publiques.
- Favoriser le développement des emplois en matière d'aide humaine et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.
- Favoriser la création d'associations ou l'installation d'antennes associatives. Soutenir toute action bénévole des habitants en direction des personnes en situation de handicap (notamment par des visites à domicile).

Santé et prévention du handicap

- Développer le dépistage précoce chez le jeune enfant pour permettre la mise en place d'un suivi (déficience auditive, visuelle, neurologique, mentale...) et éviter l'échec scolaire.
- Rechercher des moyens supplémentaires, auprès des différents partenaires, pour étendre les mesures de soins infirmiers et d'aide à domicile (SIAD) aux personnes en situation de handicap ainsi que pour veiller au rééquilibrage de l'offre de soins par un accroissement du nombre de professionnels de santé dans les quartiers.
- Développer une culture de prévention affirmant l'idée que de nombreux handicaps pourraient être évités (accidents de la route ou du travail, violences diverses et dégradation de l'environnement). Il s'agit d'une prévention primaire qui passe par l'éducation et par l'application rigoureuse des règles du « Vivre Ensemble » et de sécurité.

Un avenir pour ...

La culture

Bilan :

La politique de la municipalité actuelle a surtout consisté à proposer une offre de consommation culturelle, sans permettre aux différentes populations d'y accéder (soit pour des raisons géographiques soit pour des raisons sociales ou financières). **L'accès à la culture n'est plus déconcentré vers les quartiers, celle-ci ne va plus vers les habitants. La part du budget culturel n'a fait que diminuer de manière constante depuis treize ans.**

Enjeux :

L'accès à la culture sous toutes ses formes est pour nous un enjeu majeur pour développer la citoyenneté, l'esprit critique et faire tomber les barrières sociales. Pour cela il faut permettre à **nouveau le développement de la culture dans tous les quartiers en s'appuyant sur les artistes** professionnels havrais et les aider ainsi à développer leurs créations. Il faut aussi redonner un nouveau souffle à la vie associative havraise et encourager les pratiques amateurs.

Ce que nous proposons :

- Favoriser le développement des associations en doublant sur cinq ans le budget de la vie associative culturelle.
- Réunir, dans les trois premiers mois de notre mandat, les associations et institutions culturelles pour définir ensemble un cahier des charges permettant la mise en place de conventions pluriannuelles.
- Favoriser les projets à vocation européenne et favoriser ainsi la promotion de la culture havraise (développement des tournées des compagnies).

- Coordonner les politiques culturelles des différentes municipalités de la CODAH sur des projets spécifiques (ex : interventions dans le milieu scolaire) et permettre le financement et la répartition des grands investissements à vocations culturelles ou de loisirs **sur l'ensemble de l'agglomération**.
- **Instaurer des lieux d'exposition permanents pour les plasticiens** du Havre, là où il y a du public (ex. les bibliothèques, le Hall du Théâtre de l'Hôtel de Ville (THV) **l'ensemble des musées du Havre...**), et non dans des lieux confidentiels. **Mettre en place des résidences d'artistes**, avec des actions envers les populations environnantes (**projets de résidence d'artistes** dans le quartier du Rond-Point).
- Instaurer des médiathèques et des ludothèques dans les bibliothèques actuelles.
- **Permettre le développement de l'offre envers tous les publics par quartier en s'appuyant sur les réseaux des SAM et maisons de quartier**, en leur donnant un budget spécifique « culture et loisirs » permettant, entre autres, **d'organiser des fêtes de quartier à vocation culturelle ou encore d'aider à repenser l'éducation des jeunes publics**.
- **Développer l'accès aux spectacles culturels dans les maternelles** et les primaires et doper les différents dispositifs mis sur **pied aujourd'hui pour le périscolaire** qui doivent permettre de financer des interventions régulières des artistes locaux dans les différents niveaux de **l'éducation nationale, en trouvant des synergies efficaces** avec le Département, la Région et la ville.
- Proposer une offre de transport en commun à la sortie des spectacles et des manifestations festives.
- Ouvrir une part raisonnable de la programmation théâtre sur la ville aux compagnies locales professionnelles ou qui ont vocation à le devenir soit au THV, soit avec le Volcan, soit en combinant les deux.
- Mettre en place des lieux de répétition **et d'enregistrement** pour les groupes de musique.
- Encourager les initiatives qui tendent à développer le plaisir de lire (exemple les « ancrés noirs » dans le domaine de la littérature policière).
- Relancer le théâtre amateur en permettant sur toute la ville et dans les institutions un **festival d'une semaine** du théâtre amateur.
- **Relancer le projet d'un pôle d'art et d'essai cinématographique**.
- Créer un musée qui accueillera le fond patrimonial maritime, patrimoine collectif des Havrais.
- Fédérer les quartiers autour de tous les arts pour tous les âges.
- Instaurer la gratuité des musées le dimanche.

Bilan :

Il y a une absence de stratégie bien définie en matière de développement du sport : carence de lieux et de pratiques sportives pour les amateurs.

Enjeux :

Le sport, au même titre que la culture, est un apprentissage de la citoyenneté, de la pratique collective, du respect des **règles, de l'autre et de soi-même**. Il est un formidable brassage social qui permet aussi de « sortir de son quartier » et bien sûr de réguler sa forme physique et mentale. **L'accès au sport doit donc être une priorité, sans opposer** le sport professionnel au sport amateur, ni le sport spectacle au sport loisir.

Ce que nous proposons :

- Favoriser le développement des associations en doublant sur cinq ans le budget de la vie associative sportive.
- Réunir, dans les trois premiers mois de notre mandat, les associations et institutions sportives pour définir ensemble un cahier des charges permettant la mise en place de conventions pluriannuelles.
- **Soutenir les associations qui font déjà un réel travail d'encadrement et d'éducation des jeunes** sur les quartiers allant même, pour certaines, **jusqu'à déboucher sur une insertion professionnelle réussie pour les jeunes qu'elles ont pu attirer, au départ**, par la pratique sportive.
- **Proposer un soutien logistique en termes d'aide administrative, de suivi médical, de conseil suivi**, et créer une maison du sport avec cette triple fonction.
- Aider les clubs sportifs pour le transport de leurs joueurs lors des matchs en synergie avec les aides déjà proposées par le Département ou la Région.
- **En termes d'équipements, construire le grand stade et proposer la construction d'un véritable palais omnisports** suivant les normes environnementales. Il sera relié directement par les transports en commun. Le parking sera utilisé en dehors des compétitions comme « parking

relais » gratuit pour ses utilisateurs. Il faudra aussi rénover le vélodrome et effectuer un audit sur les besoins en équipement avant de créer des terrains supplémentaires.

- **Permettre le développement de l'offre sportive par quartier en s'appuyant sur les réseaux des SAM et maisons de quartier, leur donnant un budget spécifique « sport et loisirs » permettant entre autres d'organiser des fêtes de quartier** à vocation sportive.
- **Accentuer l'aide au nautisme en s'appuyant sur les clubs havrais et en transférant le Centre Régional Jeunesse et Sport au lycée Anita Conti pour améliorer l'hébergement de sportifs.**
- **Abonder l'aide « Pass'sport » du département pour développer encore plus l'accès au sport.**
- Rétablir des tarifs réduits pour la piscine.
- Mettre en place un plan de rénovation des équipements sportifs suivant les normes environnementales.

Bilan :

Au Havre **aussi, l'insécurité en milieu urbain constitue une des premières inégalités sociales** à laquelle il convient de répondre en équilibrant la prévention et la répression. Pour nous, il ne saurait y avoir de liberté sans sécurité. Là **encore, l'échec de la politique du maire sortant est patente**. Non seulement les actes de **délinquance n'ont pas diminué, mais** malgré les renforts de police, les rondes de la BAC, la multiplication des missions confiées à des entreprises de gardiennage, la mise en place de caméras **de surveillance, la sécurité ne s'est pas améliorée** pour autant au Havre.

Enjeux :

- Réconcilier les citoyens avec ceux qui ont pour mission de les protéger (police – justice – secours).
- Développer une politique de prévention.

Ce que nous proposons :

- Mettre en place un vrai conseil local de prévention de la délinquance permettant de guider les priorités municipales.
- Créer des lieux de dialogue et de concertation pour évaluer le niveau réel de la petite et moyenne délinquance **en traitant le sentiment d'insécurité et en anticipant sur les dérives** potentielles de marginalisation.
- Créer un programme municipal de prévention de la délinquance :
 - Etablir des diagnostics de sécurité quartier par quartier.
 - **Créer un bureau d'aide aux victimes.**
 - Mener des initiatives de prévention.
 - Elaborer **une véritable politique locale d'information, de prévention, d'insertion sociale et de santé publique** dans la lutte contre les addictions.
 - Favoriser le lien entre le Parquet, la Ville, les services sociaux **et l'Education Nationale** pour la prévention des délits mineurs.

- Redéfinir les missions de la police municipale en lien avec celles de la police nationale et de la gendarmerie : priorité aux ilotiers travaillant en liaison avec les associations et les institutions des quartiers.
 - Gardiennage humain des installations et des immeubles.
- A propos du parc de caméras de surveillance, nous nous interrogerons sur son maintien, sa répartition, son utilisation, sa finalité et son archivage.

La mission de la ville est de rappeler en permanence que les problèmes de sécurité ne **peuvent être réglés sous l'unique aspect répressif et policier. La peur et l'indifférence sont la force de la délinquance. L'ignorance et l'exclusion en sont les ferments les plus actifs.**

Un avenir pour ...

• L'urbanisme des Havrais

BILAN

- Malgré les moyens alloués dans le cadre de la politique de la Ville depuis des années, force est de constater **que la stigmatisation des quartiers périphériques s'est accrue. La fracture sociale entre la ville basse et la ville haute a continué à s'accroître.**
- Une conception traditionnelle des traitements urbains, axée uniquement sur le bâti, la voirie et les espaces verts.
- **Un constat d'échec sur l'amélioration de la vie des habitants, les problèmes n'étant traités qu'en surface.**
- Une baisse et un appauvrissement de la population de la ville. **Le taux d'échec scolaire reste préoccupant et les problèmes de délinquance demeurent.**

Enjeux

- Il est nécessaire de changer la **politique d'urbanisme et de logement mise en place depuis treize ans**. Notre mission est de ne **plus laisser aucun quartier à l'abandon et de traiter de la même façon la ville basse et la ville haute.**
- Pour une ville plus sociale, plus solidaire, plus écologique, deux défis pour Le Havre :
 - **Réduction de l'empreinte écologique**
 - Résorber progressivement les logements insalubres.
- **La préoccupation majeure de l'équipe municipale en terme d'urbanisme sera le facteur « humain ».** Chaque **étude, démarche et projet touchant à l'urbanisme** seront vus et pensés en terme de « respect de la qualité de vie ». Nous parlerons donc de vie urbaine, vie sociale, vie économique, la vie des Havrais étant au **cœur de** cette réflexion.
- Rééquilibrer le tissu urbain, **notamment lors de libérations ou d'acquisitions possibles de terrains** (mixité sociale mais aussi générationnelle dans le logement. Rééquilibrage entre les espaces publics administratifs, les lieux de travail, de détente et les espaces verts).
- **Harmoniser les offres d'accueil sur l'ensemble de la ville**
 - Accueil social : accompagnement, conseil dans toutes les démarches sociales...
 - Accueil éducatif : de la crèche à la formation permanente.
 - Accueil développement personnel : sportif, intellectuel, culturel.
 - Accueil touristique : tous les tourisms et tous les touristes.
 - Accueil logement : étudiants, démunis, S.D.F., migrants.

Ce que nous proposons

ENTRE VILLE ET CAMPAGNE (au Nord)

- Repenser un développement urbain, qui prendra en compte toutes les dimensions de la vie et du bien-être des habitants en intégrant, quartier par quartier, les besoins en logements, emplois, services, déplacements, loisirs en liaison avec les comités de quartiers.

- Réhabiliter les places de Sanvic, Bléville, James de Coninck, Mare au Clerc, pour en faire des espaces de vie **et d'échanges conviviaux** plus écologiques et plus solidaires.
- Saisir pleinement le dispositif Zones Franches Urbaines (ZFU) pour développer dans les quartiers des espaces **adaptés à l'accueil d'entreprises créatrices d'emplois**.
- Développer un conservatoire des espèces (centre de **découverte, de formation...**)

ENTRE VILLE ET PORT (au Sud)

- Implanter une ligne de Tramway desservant **la gare SNCF, l'ISEL, les Docks**, la clinique des Ormeaux, la place Humbert, la rue de la Vallée, les Champs Baretts et la cité Chauvin et le futur grand stade.
- **Développer un pôle d'activités liées à l'environnement et au développement durable, génératrices de formation et d'emploi. Encourager l'installation d'entreprises** spécialisées dans les nouveaux matériaux de construction, ainsi que celles tournées vers les énergies renouvelables et les nouvelles technologies : créer **une technopole de l'innovation et des énergies renouvelables**.
- Repenser la répartition harmonieuse entre la zone industrielle et la ville.
- Les Neiges : un quartier unique, à valoriser dans sa spécificité, dans son histoire. Travailler en solidarité avec **l'ensemble des habitants, à la rénovation et au développement de leur cadre de vie. Tenir compte des** activités portuaires et industrielles proches, en paramétrant les risques et les possibilités.
- **Etudier la possibilité, à l'horizon 2015, de rapprocher le centre ville et les quartiers Sud via un grand espace d'habitations et d'activités dans le périmètre des magasins généraux** qui sera tourné **vers l'écologie urbaine** (mixité sociale, habitat passif et à énergie positive, **déplacements doux...**).

CENTRE VILLE

- Créer un grand éco-quartier de la Gare au Rond Point avec un marché dynamisé. Favoriser les filières courtes de productions (suppression des intermédiaires entre les producteurs dans le domaine alimentaire et les consommateurs). **Transformer le cours de la République pour le rendre plus attrayant via l'implantation du tramway.**
- Un « poumon vert » pour le quartier Danton : créer de grandes zones piétonnes où la circulation est apaisée (30 km/h), utiliser les bâtiments et espaces historiques du quartier **en y créant des lieux d'activités** et de vie **dignes d'attirer les Havrais** (casernes des pompiers – Prison – Masséna - Franklin – Douanes).
- Un autre « poumon vert » pour les quartiers Gare – Massillon.
- Sur ce **nouvel ensemble de cœur de ville, il faudra réfléchir avec les habitants** :
 - **Sur l'offre de logement notamment locatif, résidence pour étudiant.**
 - **Sur l'ensemble de l'utilisation** des bâtiments publics existants.
 - **Sur l'apport de nouvelles activités (commerce, artisanat, recherche, culture...).**
 - Sur les circulations (piétons, véhicules à deux et quatre roues).
 - Sur le développement « **d'espaces nature** » plus écologiques.

METTRE EN VALEUR L'ENSEMBLE DE « LA CÔTE » (du quartier Saint Vincent à Aplemont)

- Engager une réflexion globale sur les possibilités de mise en valeur du patrimoine de la costière : richesse **écologique, biodiversité...**
- Mettre en valeur des passages entre haute et basse ville (**le parc Hauser, les escaliers...**).
- Développer les liaisons piétonnes et cyclistes entre la ville haute et la ville basse.